



Budget participatif : ouverture du vote le 9 juillet

Étape clé du Budget participatif, ce rendez-vous régulier invite tous les Grenoblois-es de plus de 16 ans et les personnes payant des impôts locaux à Grenoble à s'exprimer pour le futur de leur ville en choisissant les projets qui seront réalisés. Cette année, le vote démarre avec le Cabaret Frappé le 9 juillet et aura lieu jusqu'au 18 septembre. Les Grenoblois-es pourront faire leur choix parmi les 26 projets proposés par des habitant-es ou des associations.

Parmi les nouveautés de la 8^{ème} édition du Budget participatif :

- Un budget qui passe de 8 cent mille à 1,8 million d'euros
- Le Budget participatif a désormais lieu tous les 2 ans

Pour voter, il faut :

- Avoir plus de 16 ans
- Résider à Grenoble

OU être inscrit-e sur les listes électorales de Grenoble

OU payer des impôts locaux à Grenoble

- Se munir d'une pièce d'identité

Comment voter ?

Pour permettre la diversité des projets et garantir l'égalité des chances, les votant-es sont invité-es à sélectionner 6 projets.

Où voter ?

► Du 9 juillet au 18 septembre

- Sur internet : budgetparticipatif.grenoble.fr
- Auprès d'un bureau de vote mobile
- Lors des événements de quartiers, de l'Été Oh parcs ! ou du Cabaret Frappé
- Dans les Maisons des Habitant-es Chorier Berriat, Centre Ville, Anatole France, Capuche, Abbaye, Teisseire-Malherbe, Le Patio, Prémol et à la Maison des Associations durant les horaires d'ouverture habituels.

► Le samedi 9 septembre aux Forums des associations et des sports, au Palais des sports et à la Halle Clémenceau de 10h à 18h où plus de 200 associations seront présentes.

► Du 11 au 18 septembre à l'Hôtel de Ville et au Centre Communal Camille Claudel.

Résultats le mardi 19 septembre à l'Hôtel de Ville

Dépouillement dès 14h, soirée festive et annonce des résultats à 18h30.

Les projets en lisse :

1. [Accueillir la biodiversité en ville](#) pour 40 milles euros
2. [Baisser la température de Grenoble](#) pour 70 milles euros
3. [Collecteurs eau de pluie](#) pour 265 milles euros
4. [Embellir les rues](#) pour 600 milles euros
5. [La Bastille, montagne urbaine et emblème de la protection des chauves-souris](#) pour 50 milles euros
6. [Plantation participative de forêts urbaines selon la méthode Miyawaki](#) pour 30 milles euros
7. [Renforcer l'autonomie énergétique de la ville](#) pour 1 million d'euros
8. [Jardin forêt comestible](#) pour 20 milles euros
9. [Le chemin des enfants](#) pour 20 milles euros
10. [Aménagements ludiques et acrobatiques dans le parc Bajatière](#) pour 90 milles euros
11. [Arène numérique pour toutes et tous](#) pour 500 milles euros
12. [Belvédères sur les quais](#) pour 300 milles euros
13. [Des tables de pique-nique et des bancs dans nos beaux parcs](#) pour 50 milles euros
14. [Passage piétons lumineux](#) pour 50 milles euros
15. [Réinstallation de 10 cabines téléphoniques](#) pour 80 milles euros
16. [Camion santé mobile](#) pour 220 milles euros
17. [L'Objethèque](#) pour 80 milles euros
18. [Réalisation d'un jardin félin pédagogique](#) pour 150 milles euros
19. [Un espace pour les chiens et les propriétaires](#) pour 200 milles euros
20. [Un lieu pour les femmes](#) pour 50 milles euros
21. [Connexion vélo entre piste cyclable 2 et Boulevard Maréchal Foch](#) pour 170 milles euros
22. [Aménagement d'un terrain de football gaélique](#) pour 20 milles euros
23. [Pumptrack pour toutes et tous](#) pour 600 milles euros
24. [Grenoble capitale mondiale du gant dans vos rues](#) pour 50 milles euros
25. [Parcours patrimonial urbain « Grenoble Avant 1895/2025 »](#) pour 120 milles euros
26. [Remise en eaux des fontaines patrimoniales](#) pour 350 milles euros

BUDGET PARTICIPATIF 8^e ÉDITION

VOTEZ
POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS !



9 juillet au 18 septembre
En ligne ou dans l'un des lieux de vote :
budgetparticipatif.grenoble.fr

VOUS PROPOSEZ ▶ VOUS PRÉSÉLECTIONNEZ ▶ VOUS DÉCIDEZ ▶ ENSEMBLE NOUS RÉALISONS !

CIVILITE DE LA VILLE DE GRENOBLE

BUDGET PARTICIPATIF

Lors du Forum, 30 idées ont été sélectionnées, 26 sont proposées au vote. Pourquoi ?

Le montant du projet « Salle d'étude autogérée dans l'ancien Musée de Peinture » dépassait le budget de 1,8 million d'euros de l'enveloppe totale du budget participatif et un projet est déjà en cours de réalisation dans ce lieu.

Il n'existait pas de lieu pour réaliser le projet « Créer un espace indoor pour le roller ».

Le projet « Bee Safe » n'est pas réalisable pour des raisons juridiques.

Enfin, le porteur du projet « Sécurisons nos trottoirs » souhaite continuer à réfléchir à la solution qu'il souhaite proposer pour la ville.

Plus d'info

budgetparticipatif.grenoble.fr
democratie.locale@grenoble.fr

04 76 76 32 58